SOCIETE de GESTION : **Generis Capital Partners** 8, rue Montesquieu 75001 PARIS N° d'Agrément AMF GP08000042	**FIP ENTREPRENDRE 2014** Fonds d'Investissement de Proximité (FIP) Article L. 214-31 du Code monétaire et financier Code ISIN Part A : FR0011743285	DEPOSITAIRE : **CACEIS Bank France** 1-3 place Valhubert 75013 PARIS

Bulletin de souscription - Parts A

1. ETAT CIVIL

☐ Mr ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Mr ou Mme Nom : ..... Prénom : .....
Date de naissance : ...../…...../..... Lieu de naissance : .....
Adresse : .....
Code Postal : ..... Ville : .....
Tél. : ..... E-mail (envoi reporting) : .....
Profession :..... Situation de famille : .....

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de modification des informations vous concernant.

2. SOUSCRIPTION

☐ Je déclare souscrire à ……. parts A de valeur nominale de 1.000 euros chacune (avec un minimum de 2 parts) du FIP Entreprendre 2014 (le « **Fonds** ») et certifie (i) avoir reçu préalablement à la souscription conformément à l'article L 214-23 III du Code monétaire et financier, le document d'informations clés pour l'investisseur (« le DICI ») joint au bulletin de souscription et en conséquence (ii) en avoir pris connaissance, en particulier les dispositions relatives au blocage des rachats de parts pendant toute la durée de vie du Fonds. Je déclare ainsi souscrire en toute connaissance de cause, en adéquation avec les renseignements qui précèdent et qui suivent. La souscription emporte acceptation du règlement du Fonds (le « **Règlement** »), dont j'ai pris connaissance. Je déclare avoir été informé que le Règlement est à la disponibilité des porteurs de parts sur demande auprès de la société de gestion.

ENCADREMENT DES FRAIS ET COMMISSIONS DE COMMERCIALISATION, DE PLACEMENT ET DE GESTION

RUBRIQUE	DESCRIPTION DE LA RUBRIQUE	ABREVIATION ou formule de calcul	MONTANT ou taux consenti par le souscripteur pour le Fonds
Montant de la souscription dans le Fonds	Montant de la souscription dans le Fonds, exprimé en euros	(MS)	(A) : …….. €
Taux maximal de droits d'entrée	Pourcentage maximal du montant de la souscription dans le Fonds correspondant à des droits d'entrée qui peut être prélevé lors de la souscription	(TMDE)	(B) : 5 %
Taux de droits d'entrée appliqué	Pourcentage du montant de la souscription dans le Fonds correspondant à des droits d'entrée, effectivement prélevé lors de la souscription. Ce taux est négociable par le souscripteur. Il ne peut excéder le taux maximal de droits d'entrée (TMDE)	(TDE)	(C) : ……..%
Montant des droits d'entrée	Montant des droits d'entrée effectivement prélevé lors de la souscription	(MDE) = MS * TDE	(D) : …….. €
Montant versé de la souscription initiale totale	Montant total de la souscription initiale effectivement versé, y compris les droits d'entrée, exprimé en euros	(MT) = (MS) + (MDE)	(E) : …….. €

☐ **Je décide** que mes parts seront inscrites au **Nominatif Pur** auprès du dépositaire CACEIS Bank France SA et je joins un chèque à l'ordre de « FIP Entreprendre 2014 » du montant indiqué ci-dessus (E), ou bien

☐ **Je décide** que mes parts seront inscrites au **Nominatif Administré** sur mon compte titres ci-dessous (joindre un RIB) : ☐ Compte individuel ☐ Compte collectif

CODE BANCAIRE	CODE GUICHET	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB
l__l__l__l__l__l	l__l__l__l__l__l__l	l__l__l__l__l__l__l__l__l__l__l__l__l__l	l__l__l

Ce document doit être signé et adressé au minimum 48 heures après la signature et l'envoi du récépissé relatif au délai de réflexion (page suivante).

Ce versement sera converti en parts A du Fonds dès réception du règlement par le dépositaire. La propriété des parts est constatée par l'inscription dans un registre tenu à cet effet par le dépositaire. Cette inscription donne lieu à la délivrance d'une attestation fiscale nominative relative à la souscription émise par le dépositaire et remise au porteur, l'adresse mentionnée ci-dessus étant retenue comme l'adresse fiscale.

Je certifie que les fonds utilisés pour cette souscription ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme.

Je verse un montant total de …… (reporter le montant (E)) euros (MT), par débit du compte espèces de mon comptes titres ou par chèque à l'ordre de « FIP Entreprendre 2014 », qui comprend un montant de droits d'entrée de …… (reporter le montant (D)) euros (MDE). Ce montant ne peut correspondre à un pourcentage supérieur à 5% du montant de cette souscription. J'ai pris connaissance du fait que les droits d'entrée dans le Fonds sont négociables.

Je consens à ce que soient prélevés sur le Fonds des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 4,93% (TMFAM_GD), dont des frais et commissions de distribution (y compris les droits d'entrée) à hauteur d'un pourcentage maximal de 2,12% (TMFAM_D).

MODALITES SPECIFIQUES DE PARTAGE DE LA PLUS-VALUE (« *CARRIED INTEREST* ») :
Les porteurs de parts spéciales ont vocation à investir au moins 0,25% (SM) du montant des souscriptions initiales totales dans des parts spéciales qui leur ouvrent un droit d'accès à 20% (PVD) de la plus-value réalisée par le Fonds, dès lors que sont réunies les conditions de rentabilité suivantes : 115% (RM).

Fait en 4 exemplaires à ……, le ____/____/ 2014
Signature du (des) souscripteur(s) précédée(s) des mentions :
« **Lu et approuvé et bon pour souscription** »

Référence interne : l__l__l__l__l__l__l__l **Enregistrement Banque de France :** l__l__l__l__l__l__l__l__l__l__l__l__l__l	**Signature :**
Nom, Prénom : ……	
Code + Cachet du Conseiller + Signature	

Merci de joindre, outre le présent bulletin en **4 exemplaires signés**,
☐ une copie de votre carte d'identité ou ☐ passeport en cours de validité,
☐ votre règlement par chèque de votre compte à l'ordre de FIP Entreprendre 2014

N°1 - Exemplaire pour la Société de gestion – N°2 - Exemplaire pour le Dépositaire - N°3 - Exemplaire pour le Distributeur - N°4 - Exemplaire pour le Souscripteur

SOUSCRIPTION FIP ENTREPRENDRE 2014

AVERTISSEMENT DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS

L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée de cinq ans prorogeable trois fois d'un an sur décision de la Société de Gestion, soit au plus tard le 20 juillet 2023, sauf cas de déblocages anticipés prévus dans le Règlement. Le Fonds, catégorie de fonds commun de placement à risques, est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers dont notamment un risque de perte en capital. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques du Fonds décrits à la rubrique "profil de risque" du Règlement du Fonds. Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par le Fonds de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous détiendrez vos parts dans le Fonds et de votre situation individuelle.

Au 31 décembre 2013, la part de l'actif investie dans des entreprises éligibles des fonds gérés par Generis Capital est la suivante :

Dénomination	Date de création	Pourcentage de l'actif éligible	Date limite d'atteinte du quota
FCPI GenCap Avenir	11/06/2009	67%	10/09/2011
FIP GenCap Croissance	12/06/2009	66%	11/09/2011
FCPI GenCap Prioritaire	15/12/2009	65%	14/03/2012
FCPI UFF Innovation 9	04/12/2009	66%	03/03/2012
FIP Réseau Entreprendre Ile de France	19/08/2011	90%	31/08/2013
FCPI GenCap Avenir 2	19/08/2011	81%	31/08/2013
FIP Réseau Entreprendre	31/05/2012	70%	30/04/2014
FIP Réseau Entreprendre Nord Est	27/05/2013	8%	31/12/2015

3. ENGAGEMENTS

Afin de bénéficier des avantages fiscaux liés à la détention de parts A du Fonds, je déclare :

a) **M'engager à conserver, en cas de bénéfice de la réduction d'ISF, jusqu'au 31 décembre de la cinquième année et, en cas de bénéfice de la réduction d'IR, pendant cinq ans, à compter de leur souscription, les parts souscrites**, conformément aux dispositions des article 885-O V bis, 163 quinquies B, 199 Terdecies 0A VI bis et Terdecies 0A VI Ter A du Code Général des Impôts.

b) Avoir noté que **le bénéfice des exonérations et avantages fiscaux** est également conditionné **par le respect des deux conditions** suivantes :

1. être fiscalement domicilié en France ou être non-résident soumis à l'ISF en raison d'un patrimoine en France ;

2. ne détenir à aucun moment seul ou avec mon conjoint ou mon concubin notoire, mes ascendants et descendants, plus de 10% des parts du Fonds et, directement ou indirectement, ni plus de 25% des droits aux bénéfices des sociétés dont les titres figurent à l'actif du Fonds et n'avoir jamais détenu ce pourcentage à un moment quelconque au cours des cinq années précédant la souscription des parts.

c) Avoir noté que cette souscription permettra de réduire l'IR 2013 payable en 2014 ou de réduire l'ISF payable en 2014 (en cas de souscription après la date de dépôt de la déclaration ISF 2013) ou l'ISF payable en 2015 (en cas de souscription après la date de dépôt de la déclaration ISF 2014).

d) Avoir noté que la réduction d'IR est prise en compte dans le calcul du plafonnement global des avantages fiscaux (article 200-0A du CGI).

e) Avoir connaissance que, le cas échéant, pour bénéficier du régime d'exonération spécifique applicable aux sommes qui seraient éventuellement distribuées avant la fin de la période de conservation, il conviendra que je réemploie automatiquement lesdites sommes.

f) Avoir noté qu'en cas de non-respect des engagements visés au premier et au second paragraphes, je supporterai une reprise de la réduction d'impôt sur le revenu * ou d'impôt sur la fortune *, et les revenus précédemment exonérés seront ajoutés à mon revenu imposable et les plus-values seront imposées selon le régime de droit commun. Par ailleurs, si la législation fiscale venait à changer en cours d'année, la société de gestion ne saurait être tenue responsable de ces modifications et s'engage à faire ses meilleurs efforts pour trouver une issue favorable au(x) porteur(s) de part(s).

* sauf en cas de rupture de l'engagement pour cause de décès, d'invalidité correspondant aux classements dans la 2ème ou 3ème catégorie prévues à l'article L 341-4 du code de la sécurité sociale, ou de licenciement du contribuable ou de son conjoint ou de son partenaire lié par un PACS, soumis à imposition commune ou de donation de titres avec reprise de l'engagement de conservation par le donataire.

INFORMATION SUR LA REDUCTION A LA SOUSCRIPTION

☐ Je décide d'affecter ……€ hors droits d'entrée pour réduire mon ISF et ……€ hors droits d'entrée pour réduire mon IR dans le Fonds comme ci-dessous :

Intitulé	Montant investi, hors droits d'entrée	Formule	Réduction maximum	Montant de la réduction souhaitée
FIP Entreprendre 2014 – réduction IR	……..…….. €	× 100% × 18% =	……..…… €	…..…….. €
FIP Entreprendre 2014 – réduction ISF	……..…….. €	× 90%(3) × 50% =	……..…… €	…..…….. €
			Réduction IR	= …….…….….. € (1)
			Réduction ISF	= …….…….….. € (2)

(1) Montant maximum de 4.320 € pour une personne seule et de 8.640 € pour un couple soumis à imposition commune pour une souscription à un FIP et à un FCPI

(2) Montant maximum de 18.000 € pour une personne seule ou un couple soumis à imposition commune toutes souscriptions de FIP et FCPI confondues

(3) Le quota d'investissement en titres éligibles est de 90%

Date : l__ l__l l__ l__ l l__ l__ l__ l__ l à : _____ **Signature du (des) client(s) :**

RÉCÉPISSÉ RELATIF AU DÉLAI DE RÉFLEXION PREVU A L'ARTICLE L341-16 DU CMF

☐ Je reconnais avoir acquis les parts du Fonds en l'absence de tout démarchage bancaire ou financier tel que défini à l'article L341-1 du CMF et avoir pris connaissance du DICI.

☐ Je reconnais avoir été démarché ce jour par (ci-après le « Démarcheur ») :

Nom : ……..…… Prénom : …… l__l__l__l__l__l__l__l__l__l__l__l__l__l
Numéro d'enregistrement Banque de France

Nom de la société : ……

Adresse professionnelle : ……...……

Dans le cadre du démarchage, je certifie que :

- le Démarcheur m'a proposé la souscription des parts du Fonds après s'être enquis de ma situation financière, de mon expérience, de mes objectifs en matière de placement et m'avoir justifié de son nom, de son adresse professionnelle, du nom et de l'adresse de la personne morale pour le compte de laquelle le démarchage est effectué ;
- le Démarcheur m'a remis le DICI et la plaquette commerciale du Fonds dont je certifie avoir pris connaissance, et m'a informé que le Règlement agréé par l'AMF est à ma disposition sur simple demande de ma part auprès de la Société de Gestion ;
- le Démarcheur m'a communiqué d'une manière claire et compréhensible les informations utiles pour prendre ma décision et en particulier les conditions financières du Fonds et la période de blocage des parts ;
- le Démarcheur a attiré mon attention sur l'avertissement de l'AMF figurant dans le DICI, dont je certifie avoir pris connaissance ;
- le Démarcheur m'a informé de l'absence de droit de rétractation prévu à l'article L341-16 I et II du CMF ;
- le Démarcheur m'a informé, en cas de démarchage à domicile, sur mon lieu de travail, ou dans un lieu non destiné à la commercialisation de ce(s) produit(s) et/ou instrument(s) financier(s), de l'existence à mon profit d'un délai de réflexion de 48 heures prévu à l'article L341-16 IV du CMF. Ce délai de réflexion court à compter du lendemain de la signature du présent document. Si le délai de réflexion expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant ;
- le Démarcheur m'a informé que la loi applicable à la souscription des parts du Fonds est la loi française.

En cas de démarchage, la signature du bulletin de souscription au recto ainsi que le versement des fonds y afférent ne peuvent intervenir que 3 jours ouvrés minimum à compter de la date de la signature du présent récépissé relatif au délai de réflexion.

Date : l__ l__l l__ l__l l__ l__ l__ l__ l à : _____

Signature du (des) client(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé » :